

## La recherche documentaire en traduction spécialisée

Djelloul SAID-BELARBI

*Laboratoire Didactique de la Traduction et Multilinguisme*

*Université Oran1*

*Université Abou Bakr Belkaid, Tlemcen - Algérie -*

*intelgys@hotmail.fr*

### **Résumé :**

Certes, la terminologie joue un rôle prépondérant dans l'exécution d'une traduction d'un texte spécialisé, mais elle n'est qu'un aspect auxiliaire et ne saurait en être l'objet capital. Car les vrais écueils de la traduction des langues spécialisées ne sont pas tant d'ordre lexical que notionnel, d'où la nécessité de procéder à une recherche documentaire de nature à éclairer le traducteur sur le sujet traité puisque celui-ci exige peu ou prou une compréhension intégrale du texte.

**Mots clés :** Recherche documentaire ; Traduction spécialisée ; Documentation ; Enseignement ; Apprenti-traducteur.

### **Aspect nécessaire pour une communication efficace**

L'enseignement universitaire de la traduction spécialisée (technique et scientifique) en Algérie, reste presque toujours, faute de temps et de moyens, à l'état élémentaire. L'inconvénient de cette situation, c'est qu'on ne présente que rarement à l'apprenant, déjà débordé par moult difficultés auxquelles il est confronté simultanément, une vision sommaire des différents aspects de la traduction spécialisée quitte à ce que

l'approfondissement vienne plus tard, lorsque l'apprenti traducteur aura acquis un certain « vécu » professionnel.

Or, la réalité est tout autre chose, en principe, il faut aller au-delà des évidences pour trouver des principes susceptibles d'éclairer la tâche du traducteur spécialisé dès l'étape universitaire mais aussi jusqu'à celle beaucoup plus tardive – de l'autonomie professionnelle. Car, bien plus qu'un exercice purement formel, la traduction spécialisée est avant tout un acte d'intelligence et de communication.

En effet, en traduction spécialisée, on ne procède pas toujours par équivalences terme à terme ou recours à des équivalences « toutes faites » : c'est souvent au premier responsable de cette activité en l'occurrence le traducteur d'établir les équivalences qu'il juge bons et utiles aux besoins du texte. Donc le choix des équivalents reste en fonction de la situation et le type de document à traduire.

Devant cette activité qui s'avère trop ambitieuse et pour un enseignement au profit d'une formation d'un apprenti traducteur, on propose aux enseignants de la traduction spécialisée, un aspect nécessaire pour une communication efficace au fil de leur démarche pédagogique adoptée :

### La recherche Documentaire

Cependant notre projet d'analyser cet aspect de la traduction et d'en présenter une vision intégrée est certes trop ambitieux. Peu importe au fond ; le but premier du présent exposé n'est pas de faire autorité ni non plus d'épuiser le sujet mais plutôt de réaliser un « déblayage » qui donnera lieu éventuellement à une réflexion qu'on prévoit extrêmement féconde et profitable pour tous les intéressés.

#### **I- Recherche documentaire :**

D'abord, le vocabulaire technique et scientifique est trop abondant et complexe pour les dictionnaires unilingues ; il l'est donc à plus forte raison pour les sources d'équivalences et par voie de conséquence pour la traduction. En outre, il se crée constamment de nouveaux usages. Cette évolution, il faut bien le signaler, varie grandement selon les domaines : En médecine, mécanique automobile, commerce, informatique, etc... Devant cette panoplie de nouveaux usages linguistiques, on recommande toujours les dictionnaires tels SELL<sup>1</sup> pour la mécanique, GINGUAY<sup>2</sup> n'est pas toujours résolu définitivement.

Concrètement, la traduction n'a en général qu'un accès limité aux sources d'équivalences : il ne possède pas tous les dictionnaires, n'est pas nécessairement

abonné aux banques de terminologie et combien même dans certains cas, l'équivalent est inexistant. Le cas où le locuteur ne trouve pas nécessairement dans l'usage établi tous les termes dont il pourrait avoir besoin. Il crée alors ses propres termes pour les besoins du texte, termes que le traducteur cherche évidemment en vain dans les sources d'équivalences.

Pour illustrer notre exposé on cite deux exemples tirés de l'ouvrage on cite deux exemples tirés de l'ouvrage de Claude BEDARD.

« Le joint interposé entre les deux demi-corps d'une pompe centrifuge est baptisé en anglais parting flange gasbet. Le traducteur dans cette situation invente l'équivalent : joint principal »<sup>3</sup>

« Combien plus facile serait le travail du traducteur technique si ce dernier disparaît d'un réservoir d'équivalences complet mais la réalité est tout autre, et le traducteur d'expérience sait bien qu'il doit renoncer à trouver un taux élevé de réponses dans les dictionnaires techniques »<sup>4</sup>.

Ainsi les différentes sources d'équivalences ne sont pas toujours une panacée pour le traducteur la raison pour laquelle on adopte la documentation comme partie prenante d'un processus d'exploitation pédagogique en traduction et l'envisageant sous tous ses aspects.

### A°/ Nature de la documentation :

On va simplement passer en revue les différents types de documents, en dégagant pour chacun diverses remarques d'intérêts pratiques pour le traducteur.

#### a- Documents non lexicographiques :

C'est donc les documents non lexicographiques que le traducteur cherche éventuellement à combler les lacunes des dictionnaires.

#### a1- Encyclopédies thématiques:

Ce type reste une mine de renseignements et il jouit souvent d'une grande crédibilité terminologique. Signalons que leur découpage thématique des sujets suscite certains écueils de consultation et que leurs trésors sont parfois bien cachés. La raison pour laquelle la consultation exige le plus d'astuce de la part du traducteur<sup>5</sup>, il est donc recommandé de feuilleter ces ouvrages de temps à autre, ne serait-ce que pour être plus au moins au courant de ce qu'ils renferment comme renseignements et informations en la matière.

#### a2- Monographies :

Les monographies sont des manuels didactiques traités à l'intérieur duquel on trouve une masse d'information infiniment plus détaillée que ce qu'on peut

trouver dans les encyclopédies thématiques. Cependant mettre la main sur la monographie dont on a besoin n'est pas une tâche facile et simple. Le traducteur a donc intérêt :

- A maîtriser raisonnablement les techniques de recherche documentaire.
- A lire inlassablement, afin de pouvoir se rappeler spontanément l'existence de telle ou telle monographie au moment propice.

### a3- Périodiques :

Les revues techniques et scientifiques s'affirment de plus en plus comme source terminologiques car elles suivent l'évolution de la technique et la scène. Mais leur consultation ne va pas sans quelques écueils : le repérage de l'information serait parfois difficile vu le manque de structuration telle la monographie. L'information est fragmentaire. Le traducteur doit savoir faire le tri et juger de ce qui est acceptable ou non.

Les rares techniques et scientifiques en langue française sont très nombreuses. Voici quelques titres :

- Industries et techniques.
- Mini et Micros (informatique).
- Sciences et techniques (technologies de pointe) etc.

### a4- Documentation industrielle :

Ce type de documentation englobe toutes notices technico-commerciales, catalogues, manuels d'exploitation ou de maintenance. Plus encore que les périodiques, il rend compte des réalités et du vocabulaire industriels.

### a5- Consultations diverses :

Selon la monture du texte, on peut s'adresser notamment aux services de traductions des ministères ou encore aux services linguistiques des grandes sociétés industrielles.

Avec le temps, le traducteur se constituera aussi un réseau de contacts personnels regroupant à la fois des collègues spécialisés et des experts de divers domaines.

## **La recherche documentaire en traduction des langues spécialisées : conditions nécessaires et suffisantes.**

Certes, la terminologie joue un rôle prépondérant dans l'exécution d'une traduction d'un texte spécialisé, mais elle n'est qu'un aspect auxiliaire et ne saurait en être l'objet capital. Car les vrais écueils de la traduction des langues spécialisées ne sont pas tant d'ordre lexical que notionnel, d'où la nécessité de procéder à une recherche documentaire de nature à

éclairer le traducteur sur le sujet traité puisque celui-ci exige peu ou prou une compréhension intégrale du texte.

**Conditions nécessaires :**

Moyen clé dans une démarche traduisante vis-à-vis d'un texte de langue de spécialité, la recherche documentaire n'est pas l'unique ingrédient obligatoire seulement quand elle s'impose, elle occupe alors une place privilégiée dans la phase sémasiologique (sens) et joue en parallèle un rôle de grand envergure lors de la phase onomasiologique (dénomination), dans laquelle elle remplace avec mérite la recherche terminologique ponctuelle.

Ainsi, le critère à retenir est de nature toute relative : la nécessité de procéder à une recherche documentaire dépend de la relation qui existe entre le traducteur et le texte à traduire.

Prenons l'exemple d'un texte traitant du cosmos ou d'une maladie nouvellement découverte. Ces deux sujets peuvent paraître ardu de prime abord, mais ce n'est pas pour autant que la tâche traductionnelle de ces sujets exige une recherche documentaire systématique.

Certes, le traducteur ignorant tout de ces sujets aura fort à faire pour aborder ces thèmes dans de bonnes conditions : sa démarche sera longue et devra être méthodique pour être efficace. Qu'il soit traducteur

novice ou confirmé, la démarche sera identique simplement au niveau de la rapidité et l'exécution du travail sera la différence.

Il faut toutefois prendre conscience, d'une part, du temps nécessaire pour collecter, lire et assimiler tout le savoir englobant ces deux thèmes et d'autre part, des impératifs de délais imposés au traducteur.

Par ailleurs le traducteur n'a pas besoin d'acquérir une omni compétence d'exécution, celle que l'on exige par exemple aux orfèvres en la matière, mais seulement une compétence de compréhension qui est beaucoup plus rapidement accessible. Car, en réalité, le traducteur n'aborde jamais un texte sans avoir la moindre connaissance préalable liée directement ou indirectement au sujet à moins qu'on le lui impose.

Ainsi, le traducteur des langues spécialisées, même non spécialisé, en raison même de son niveau de formation, possède normalement les notions de base du cosmos ou d'une maladie nouvellement connue ne serait ce qu'à travers les médias sous forme d'une vulgarisation scientifique. En effet, les médias sont parfois pour ne pas toujours, un instrument connexe quant à l'accessibilité à des informations de toutes disciplines confondues.

**Conditions suffisantes :**

On se pose constamment la question de savoir quand peut-on arrêter la recherche documentaire pour se décider à s'engager de traduire et de s'éloigner de la documentation ?

La réponse est toute simple : on peut arrêter la recherche documentaire lorsqu'on a compris le texte à traduire. Cependant il convient alors de déterminer les limites ou le seuil de compréhension à partir duquel la traduction devient possible et accessible. La compréhension telle qu'elle est définie par Jean Dubois et ses collaborateurs dans son dictionnaire de linguistique, se rapproche d'avantage de ce dont le traducteur a besoin :

« Compréhension : on dit qu'un énoncé est compris quand la réponse de l'interlocuteur dans la communication instaurée par le locuteur de l'auteur est conforme à ce que ce dernier en attend, que la réponse faite soit un énoncé ou un acte. »<sup>6</sup>

Il faut donc trouver un moyen de s'assurer que la compréhension qu'on a du sujet est suffisante pour effectuer la traduction, et ce, dans des limites de temps compatibles avec les délais imposés par le donneur d'ouvrage. Ainsi la compréhension sert en fait deux objectifs : à savoir le ponctuel, qui est de pouvoir effectuer la traduction d'un texte, et le plus général, qui

est de se constituer un bagage de connaissances qu'il sera possible de mobiliser pour contribuer à la compréhension d'autres textes, ultérieurement. C'est bien la compréhension qui est la clé de voûte de tout l'édifice, c'est elle et seulement elle qui permet d'établir des relations et une cohésion entre les différents éléments de savoir que l'on acquiert sempiternellement.

A cet égard, ces critères à prendre en compte ne sont pas des critères nécessairement absolus, mais des critères suffisants en cas de besoin lors d'une opération traduisante.

### **B°/ Comment exploiter la documentation ?**

Ici encore, il n'est pas question d'exploiter à fond une démarche exhaustive déjà abondamment analysée par les terminologues. Voici donc, quelques conseils susceptibles d'aider l'enseignant dans son processus d'exploitation pédagogique.

Selon le niveau du cursus, on choisirait les catégories de documents. Le cas de l'enseignement des langues spécialisées se focalise à deux niveaux :

- 1- 3<sup>ème</sup> année dans un cadre théorique (cours).
- 2- 4<sup>ème</sup> année dans un cadre pratique (T.D.).

On sait pertinemment que le champ lexical technique et scientifique peut être réparti en diverses catégories. Or, selon que le lexique du texte à traduire se situe dans l'une ou l'autre de ces catégories ; certains types de documents se révéleront plus utiles et maniables que d'autres.

Pour le niveau de 3<sup>ème</sup> année, il est donc souhaitable que chaque enseignant travaille en collaboration avec les autres collègues de la même discipline (L.S. de français/anglais/arabe) pour la réalisation d'un chapitre portant en lui plusieurs cours répartis en séances de 1h30' durant le dernier trimestre de l'année en cours. Ce chapitre serait l'objet d'une étude portant sur les matériels classiques, les notions générales et les réalités bien assimilées. Dans cette optique, il vaut s'en tenir aux dictionnaires, encyclopédies, monographies, l'information y est bien structurée : ce qui facilite la recherche et donc une bonne initiation à la dite documentation, d'autant plus que cette phase de recherche serait d'abord destinée pour un niveau conçu pour les 3<sup>ème</sup> années (cours théoriques).

Pour le niveau de 4<sup>ème</sup> année, la recherche serait plus réfléchie car les textes porteront sur des détails de construction, des textes de technologie de pointe, des textes et des notices technico-commerciaux. La meilleure ressource est peut-être la documentation industrielle ou celle de consultation diverses éventuellement. Enfin,

## La recherche documentaire en traduction spécialisée

---

dans le cas de réalités très récentes, on consultera de préférence les revues spécialisées qui font une large part aux nouveautés techniques.

On peut résumer cette approche par le tableau suivant :

CURSUS DE LA LICENCE			
Catégories	Matériels classiques Généralités, Réalités assimilées	Catégories	Détails de construction textes de technologie de pointe, texte technico-commerciales nouveautés.
Documents	Dictionnaires Encyclopédies Monographies	Documents	Industriels, Consultation diverse, Revue spécialisés
Niveau du cursus	3 <sup>ème</sup> année (Initiation à la recherche)	Niveau du cursus	4 <sup>ème</sup> année (La recherche documentaire)

En somme, dans la pratique quotidienne de la traduction en général et la traduction spécialisée en particulier, le vocabulaire à lui seul, n'est guère synonyme de confort ou de sécurité ; il s'agit plutôt du maniement d'un outil linguistique variable dont la maîtrise en situation n'est pas statique, mais dynamique.

En effet, on doit montrer que dans la pratique, l'apprenti traducteur ne peut guère rester passif devant une armada lexicale techno-scientifique . Au contraire il est appelé bien souvent à intervenir activement par le truchement de la recherche documentaire qui dans bien des cas, un certain travail d'ajustement s'impose en raison de la spécificité des notions en présence dans le texte à traduire.

De nombreux spécialistes soulignent combien les sources d'équivalence ne peuvent parfois réguler la démarche de l'opération traduisante devant des textes à forte densité d'éléments nouveaux :

Cas des néologismes qui chaque jour témoignent de la vitalité des langues et de leur capacité à exprimer le monde.

Devant ce plan notionnel qui constitue le signe du changement linguistique de par les textes technico-scientifiques, il est urgent de signaler cet aspect vis-à-vis de notre enseignement tant que son exploitation est destinée non pas à un apprenant mais à un apprenant traducteur rompu à ce plan de vocabulaire. Il nous semble à ce propos de mettre en lumière une démarche recherchant la lisibilité de l'énoncé à traduire.

Le cultiver à ce niveau paraît un processus de formation nécessaire pour prendre en ligne de compte les notions auxquelles renvoient les termes spécialisés

n'étant pas encore maîtrisés par l'apprenti traducteur car il risque de fausser au départ la compréhension.

Tel est le cas des néologismes dans le domaine de l'informatique et des technologies de l'informatique et de la communication.

Avant de suggérer à un éventuel enseignement de ce plan notionnel, on essayera dans un premier temps de présenter de manière abrégée la néologie de spécialité.

### **C/ La néologie de spécialité :**

Du point de vue linguistique, les systèmes des langues permettent le recours à un ensemble de procédés (morphologique, morphosyntaxique, et morphosémantique) pour créer les nouvelles dénominations. Du point de vue culturel, le néologisme reflète l'évolution et l'état culturel de développement scientifique, technique et culturel d'une société.

En réalité, de nombreux travaux prouvent que d'un point de vue strictement formel, néologies et néonymes (terme créé par G. Rondeau)<sup>7</sup> partagent un bon nombre de caractéristiques. Les néologies les répartissent en trois groupes : néologie formelle, néologie sémantique et néologie par emprunt.

Quant aux critères pour les repérer sont :

- La diachronie : Une unité est néologique si elle apparaît à une période récente.
- La lexicographie : Une unité est néologique si elle n'apparaît pas dans les dictionnaires généraux, spécialisés ou terminologiques.
- La nouveauté : Une unité est néologique si elle est perçue comme nouvelle par les locuteurs.
- L'instabilité : Une notion à priori nouvelle est dénommée alternativement par deux ou plusieurs formations néologiques différentes ce qui conduit à la variation dénomminative<sup>8</sup>

**D/ Conseils pour un enseignement de la néologie de spécialité :**

Pour DESMET, I. comparer deux langues de cultures proches de façon systématique, leur néonymes ne naissent pas toujours dans les textes spécialisés et que les premiers utilisateurs ne sont pas toujours les spécialistes, mais très souvent divulgateurs (journalistes). Corollaire, le néonyme se répond aussi suivant un processus de circulation de banalisation<sup>9</sup>.

Pour faire alors une étude néologique pour un besoin pédagogique, il est très intéressant de déterminer le mot néologisme :

Le néologisme englobe deux aspects :

- a- La néologie.
- b- La néonymie.

Pour faire alors une étude néologique pour un besoin pédagogique, il est très intéressant de déterminer le mot néologisme :

La première s'attache à la langue dite générale. La deuxième est liée étroitement à la langue dite spécialisée.

A cet effet, on propose donc des textes de langues et cultures proches (Français/Anglais) aliments en partie lexicale et terminologiques notamment les domaines des sciences humaines sociales, politiques. Ces bases constituent donc des corpus diachroniques pour un apprentissage de néologie. Avec l'apprentissage des néonymes, on procède par des textes allant des textes de degrés de spécialisation très variable, depuis les textes hautement spécialisés jusqu'à des textes de la presse générale. Cependant, la démarche serait exploitée à partir d'une perspective comparatiste : deux traductions spécialisées (Français – Arabe ou Anglais – Arabe).

Une telle démarche confrontative nous permet d'aller en cursus de recherche de la spécialisation au divulgation et enfin à la banalisation de la néonymie.

Voici un tableau synoptique résumant cette technique :

**NÉOLOGISME DE SPÉCIALITÉ**

NÉOLOGIE		NEONYMIE	
L. GENERALE		L. SPECIALISEE	
Textes à étudier	Sciences humaines Sociales, politiques	Textes à étudier	technologie de pointe, technico-scientifique économique juridique, publicitaire informatique, presse écrite
Français – Anglais		Français – Arabe ou Anglais – Arabe	
Traduction générale		Traduction spécialisée	
Paramètres utilisés : diachronique		Paramètres utilisés : nouveauautés, lexicographie, instabilité	

Pour conclure, on dira que l’enseignant doit initier l’enseigné à des pratiques de recherches documentaires, pour ne pas rester passif devant toute sorte de vocabulaire confondus notamment celui des textes où l’équivalent peut être inexistant sinon difficilement à manier lors d’une traduction. L’apprenti traducteur est appelé à

intervenir activement : non seulement la recherche documentaire ne permet pas toujours de trouver les équivalents nécessaires, mais dans bien des cas, un certain travail d'ajustement s'impose en raison de la spécificité des notions en présence dans le texte de leur agencement.

En somme, dans la pratique de la traduction technico-scientifique, le champ lexical n'est guère synonyme de confort ou de sécurité. La recherche documentaire constitue un des objectifs ultimes du perfectionnement du traducteur et présuppose un apprentissage de grande envergure : comprendre, réexprimer et enfin communiquer.

### Références bibliographiques:

- 1- Lewis L. Sell, English, French comprehensive technical dictionary of the automobile and Allied industries, New York; 1932.
- 2- Michel Ginguay, Dictionnaire d'informatique, bureautique, anglais, français, 8e édition Masson paris 1985.
- 3- Claude Bedard, « La traduction technique : principe pratique, Linguattech, Brossard, canada, 2005, P. 45.
- 4- Claude Bedard, Op. cit., 2005, P. 49.
- 5- Voir Lethvillier, lectures suggérées.

6- Jean Dubois, Mathée Giacomo...et Jean Pierre Mével.  
Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage.  
Larousse, Paris, 1999, éd. 1994.

7- Rondeau Guy, « Terminologie et documentation », Gaétan  
Morin Editeur, Chicoutini, 1983, P. 82.

8- Dedmet I., « Néologie du portugais contemporain : Une  
zone d'instabilité linguistique » P.U. de Vincennes, 2002, P.  
102.

9- Desmet, Isabel, Op. cit., 2002, P. 103.